

20, rue Leconte de Lisle
38029 Grenoble Cedex
Tél. : 04 58 55 21 70
Courriel : emploicompetences@afiph.org
www.afiph-emploi-competences.org

PREVENTION ET GESTION DE LA VIOLENCE EN INSTITUTION

Public :

- Salariés ESMS
- Aucune connaissance préalable n'est requise

Rythme et tarif:

- 1 journée de 7 heures de formation
- Groupe de 10 à 15 stagiaires
- 100 € / jour /stagiaire
- Tarif Intra, nous consulter

Modalités d'évaluation :

Attestation de formation / bilan de l'action suivie et questionnaire satisfaction qualité

OBJECTIFS DE L'ACTION :

- Identifier les situations de violences institutionnelles vécues par les professionnels et par les usagers
- Utiliser les recommandations de bonnes pratiques professionnelles face à une situation de crise
- Apprendre à contenir avec éthique et bienveillance les passages aux actes violents des usagers

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

- la formation abordera les représentations des situations dites violentes, le concept de violence institutionnelle sera traité afin que les stagiaires puissent agir sur les repères qu'ils transmettent aux usagers.
- L'approche des recommandations de bonnes pratiques permettra aux stagiaires de resituer leur mode d'intervention dans le cadre légal
- La promotion de la bientraitance sera explicitée afin de la considérer comme un moyen de réduction des situations de violence institutionnelles
- La proche de la violence institutionnelle par le biais de la responsabilité civile du professionnel offrira aux stagiaires un autre regard de la violence sous le prisme du droit.
- Les stagiaires aborderont le concept de « contenir la violence » en phase de crise, ils apprendront à désamorcer une situation de violence.
- La distinction sera faite entre violence et agressivité et ce que cela traduit chez la personne qui est violente ou agressive.
- Il sera évoqué quelle communication quelle attitude a avoir après un passage à l'acte

MODALITES :

- La programmation est basée sur 2 séquences de 7 h 00. Les échanges avec les participants seront fortement favoriser afin d'être au plus près des situations vécues en institution.

INTERVENANTS :

- Professionnelle du médico-social, formatrice et ayant une parfaite connaissance des handicaps et des situations de crise en institution.